

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2025

Le trois du mois de septembre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, BLANCHARD Nathalie, Philippe SESSIECQ, Gérard BORDET, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWISIEWICZ (arrivé à 19h26), Fabienne ETAIX (arrivée à 20h01), Christophe GERARD

Membres absents ayant donné pouvoir : Joëlle BAYARD donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD

Membres absents ou excusés : Édouard PONCET, Michelle CHIRAT, Lorène GRANGE, David BEFORT

Secrétaire de séance : Gérard BORDET

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MICRO-CRECHE – Délibération 2509001

Afin de pallier le problème d'eau dans le terrain, il est envisagé le déplacement de l'implantation de la micro-crèche. De nouvelles études hydrogéologiques sont programmées et un nouveau permis de construire sera déposé.

Il convient de signer un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour circonstance imprévue d'un montant de 3 200 € HT.

Nouveau montant du marché :

HT : 66 347.00 €

TTC : 79 616.40 €

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer cet avenant.

Décision du conseil municipal :

POUR : 9	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
----------	------------	----------------	-----------

DELIBERATION COMPLEMENTAIRE POUR LA SOUSCRIPTION A L'OPTION TELEGESTION DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE SAGE – 2509002

Afin de couvrir la totalité des dépenses liés à l'installation de l'automate de télégestion, il y a lieu d'approuver une délibération complémentaire d'un montant de 270 €.

Décision du conseil municipal :

POUR : 9	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
----------	------------	----------------	-----------

Arrivée d'Olivier FAJWISIEWICZ

TARIF DENEIGEMENT DES LOTISSEMENTS PRIVES – Délibération 2509003

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention déneigement a été signée le 1er janvier 2011 avec le Président du Conseil Syndical du Parc de la Chenaie et le 22 décembre 2011 avec le Président du Conseil Syndical du lotissement les Bleuets.

Il propose de revoir le tarif comme suit :

100 € le passage avec un montant maximum facturé de 300 € par an si plus de 3 passages.

Les interventions seront effectuées de la même manière et en même temps que le déneigement du village, à l'initiative des élus responsables.

Une nouvelle convention sera signée avec chaque conseil syndical.

Décision du conseil municipal :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

FONDS DE CONCOURS CCFE - Délibération 2509004

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes a attribué aux communes membres un fonds de concours exceptionnel de 40 € par habitant soit 58 600 €. Ce fonds de concours avait été demandé pour le projet de la micro-crèche. Les travaux ayant pris du retard, Monsieur le Maire propose de déposer un dossier pour l'installation d'ampoules LED sur les candélabres qui ne sont pas encore équipés.

Le montant des travaux s'élève à 125 212 €.

Décision du conseil municipal :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

MODIFICATIONS STATUTS CCFE – Délibération 2509005

Dans le cadre du transfert de la compétence « assainissement collectif » au 1^{er} janvier 2026, il convient de modifier les statuts de la CC Forez-est.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'approuver la modification des statuts de la CC Forez-Est, d'approuver le transfert au 1^{er} janvier 2026 et autoriser la CC Forez-Est à prendre tous les actes nécessaires à ce transfert.

Décision du conseil municipal :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Arrivée de Fabienne ETAIX

BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SOCIETE PHOENIX – Délibération 2509006

La société PHOENIX France INFRASTRUCTURES propose, en remplacement du bail existant, la signature d'un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans pour l'occupation de la parcelle D 888 au lieu-dit Rigny sur laquelle est installée une antenne relais.

Le prix proposé à titre indicatif serait de 80 000 euros.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal propose une négociation avec la société PHOENIX pour obtenir la somme 100 000 €.

Décision reportée à la prochaine réunion du Conseil Municipal dans l'attente du résultat de la négociation.

CMJ – VISITE A PARIS - Délibération 2509006

La CC Forez-Est organise une visite du Sénat pour les enfants du CMJ.

Le budget total des frais de transports est de 9255 €. Afin d'emmener un maximum d'enfants, CCFE sollicite une participation des communes à hauteur de 50 € par adulte encadrant.

8 enfants du CMJ de Civens et 2 adultes participeront à cette visite.

Monsieur le Maire propose de valider une subvention de 100 €.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Mireille PALMIER :

-École :

102 élèves répartis en 5 classes,

Personnel : Florence DADOLLE remplace Johanna COUBLE (garderie, cantine et classe le matin),

Il manque 1 personne entre 12h et 14h pour surveiller les enfants dans la cour,

18 enfants inscrits au transport scolaire.

➤ Fabien MARTINON :

-Retours sur la fête patronale avec Gérard BORDET

-Voirie : la commune est entrée dans le groupement d'achat de CCFE. Les travaux rue des Écoliers et rue du Noyer devraient être réalisés avant fin octobre,

Campagne de marquage au sol fin septembre début octobre,

Travaux à venir : enrobé parking boulangerie, tête de pont, portail salle Civensoise...

Barrières en bois endommagées route de Salvizinet : remplacement en cours.

-Le concours de pétanque des élus a eu lieu le 30 août à Montbrison (3 triplettes inscrites). Il sera organisé l'année prochaine par St André le Puy.

-Lettre info distribuée mi-juillet dans les boîtes aux lettres, remerciements à Pierre COLAS qui a effectué la distribution.

TOUR DE TABLE :

-Philippe SESSIECQ :

Marché : détérioration des bandes de protection des câbles qui traversent la route,

Portail de la Civensoise : démontage le 19 septembre et pose au plus tard le 3 octobre.

-Gérard BORDET :

Demande de devis pour refaire l'isolation du presbytère, salle du conseil, bibliothèque et 2ème étage de l'école. Possibilité de bénéficier de l'isolation à 1 euro.

-Dominique DUBOIS :

MJC : plaquettes distribuées et tenue de permanences pour les inscriptions aux activités.

-Olivier FAJWISIEWICZ :

Ampoule HS dans les toilettes hommes de la salle de sport,

Fuites de toit dans la salle de sports (ETANCOBA devrait intervenir en septembre)

-Nathalie BLANCHARD :

Concours de fleurissement : visite du village par la commission fin juillet, 10 maisons classées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h

Christophe GUILLARME
Maire

Gérard BORDET
Secrétaire de séance